

COMMUNE DE LANNEANOU

Conseil Municipal du 27 février 2020

Compte rendu de séance

PRESENTS : Michèle BEUZIT, Hervé ST JALM, Albert LOZAC'H, Annick POYET, Vanessa ROUSVOAL, Morgane LEGLAND, Jörg TWARZ, Ghislaine PORCHER, Jean Paul MORVAN

Mr Gilbert CHAPALAIN, Trésorier de Lanmeur

ABSENTS : Guillaume GERARD, excusé, Aurélien LE GUILCHER

Le conseil municipal s'est réuni à 17 heures 00 pour examiner les comptes de l'année passée et voter celui de cette année sous la présidence de Michèle BEUZIT, Maire et en présence de Mr Gilbert CHAPALAIN, Trésorier.

COMPTES DE GESTION 2019

Considérant que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019 par le Percepteur sont identiques aux comptes administratifs, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Hors de la présence de Madame Le Maire, et après mise aux voix par le 1^{er} adjoint, Adoptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Nombre de votants : 8 Pour : 8 voix Contre : 0 voix

Commune :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 259 131,33 € et les recettes à 294 203,72 €.

Résultat de l'exercice : excédent de 35 072,39 € à ajouter au report positif de 2018 (33 051,34 €), soit le cumul : excédent de 68 123,73 €.

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 679 259,51 € et les recettes à 1 055 958,78 €.

Résultat de l'exercice : excédent de 376 699,27 € à ajouter au report négatif de 2018 (38 865,50 €), soit le cumul : excédent de 337 833,77 €.

Commerce :

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 3 507,08 € et les recettes à 4 688,00 €.

Résultat de l'exercice : excédent de 1 180,92 € à ajouter au report négatif de 2018 (1 116,65 €), soit le cumul : excédent de 64,27 €.

En section d'investissement : les dépenses s'élèvent à 15 824,38 € et les recettes à 16 000,00 €.

Résultat de l'exercice : excédent de 175,62 € à ajouter au report positif de 2018 (2 166,58 €) soit le cumul : excédent de 2 342,20 €.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Budget Commune :

Excédent de 68 123,73 €

Affectation de la somme de 68 123,73 € en report à la section de fonctionnement en recette.

Budget Commerce :

Excédent de 64,27 €

Affectation de la somme de 64,27 € en report à la section de fonctionnement en recettes.

BUDGETS 2020

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Nombre de votants : 9

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

Commune :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 357 700,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 623 469,00 €

Commerce :

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 4 196,00 €

En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 21 052,00 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS

Il est proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité pour 2020, pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Ainsi, Les élus conviennent pour 2020, de reconduire les taux de l'année précédente soit :

Taxe Habitation	13,10 %
Taxe Foncier Bâti	18,99 %
Taxe Foncier non Bâti	40,00 %

QUESTIONS DIVERSES

Subvention ADMR

Accord des conseillers pour le versement d'une subvention d'un montant de 300 € à l'Association ADMR région de Morlaix.

Aménagements des espaces publics du Bourg :

Inscription au budget des restes à payer et des restes à recouvrer.

Il reste à régler les factures d'achèvement de travaux et à percevoir le solde des subventions obtenues.

Programme Voirie 2019 :

Report au budget de la somme de 41 000 €. Les travaux ne sont pas terminés.

Fin de séance